Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 06 mars 2025 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 30 janvier 2025
2. Déclaration de Politique communale 2024-2030
3. Compte 2023 de la Fabrique d'Eglise de Lambermont - Approbation
4. Budget 2025 de la Fabrique d'Eglise de Lacuisine - Approbation
5. Octroi Subside - La Marche des Philosophes en Gaume édition 2025
6. Redevance communale pour les prestations assurées par le personnel communal des services techniques au profit des tiers - Dès l'entrée en vigueur de la présente délibération et jusqu'au 31 décembre 2031 inclus
7. Budget Ordinaire et Extraordinaire Exercice 2025 - Approbation
8. Bail site Astrid LX003-1/Rue des Epérires - Deuxième renouvellement
9. Décision de recourir à la centrale d'achat IDELUX Projets publics pour la fourniture d'un logiciel de gestion extrascolaire et interface vers les parents
10. Etat de martelage - exercice 2026 - Vente de printemps
11. Egouttage et drainage de la route d'Hariha - Attribution
12. Travaux d'égouttage rue des Jardins Lacuisine - Approbation de la dépense

13. Rénovation de l'égouttage - Rue d'Herbeumont à Sainte-Cécile

14. Aménagement de la phase III B de Florenville - Avenant 3 - Approbation

15. Aménagement du pôle social et abords de la maison multi-services de Florenville - Lot 1: avenants n°10 et 11

16. Restauration de la chapelle de Martué - Lot 2 Charpente et toiture - Approbation Avenant 01

17. Convention de synergies - Entretien des bâtiments entre la commune et le CPAS de Florenville

18. Décret voirie- modification voirie rue du Lambrai

19. ATL - Recomposition et Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil Temps Libre - Composante 1 - Législature 2024-2030

Communication(s)

20. ATL - Rapport d'activité 2023-2024 et Plan d'action 2024-2025

21. Arrêté d'approbation du Gouverneur de la Province - Budget 2025 de la Zone de Police de Gaume

22. Communication Décision de Tutelle Financière - Taxe communale annuelle sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets y assimilés - Exercice 2025

HUIS CLOS

23. Renouvellement convention de mise à disposition de personnel communal à l'ASBL Centre Culturel du Beau Canton

24. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 3P à Lacuisine - à partir du 19.02.2025

25. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 13P sur l'ouverture d'un mi-temps à Villers - à partir du 20.01.2025

26. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 1P de Fla à Muno - Du 20.01.2025 au 04.07.2025

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Réjane STRUELENS

La Bourgmestre,

Camille MAITREJEAN